MAIRIE DE FLOIRAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° d.06-2023
Date de convocation : 30/01/2023
Nombre de membres :

En exercice :	15
Présents :	11
Votants :	11
Pouvoirs :	00
Pour :	11
Contre :	0
Blancs :	0
Abstention :	0

Objet : **Désignation des membres de la commission de travail et de réflexion « Contrat Local Santé »**

L'an deux mille vingt-trois le six février à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Floirac, se sont réunis en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Madame MOINARD Sylvie,
Messieurs LAUMONIER Bernard, SOULARD Alain, ROBERT Patrice, LAVERGNE Sébastien, VALLEE Michel, VION Jean-Paul, TERON Jean-Luc, VIVIER Philippe, PAP Jean-Michel, MOTHAY Dominique,
Absents excusés : Mesdames DETENTE Nelly, FOUCHIER Caroline, Messieurs BOISNARD Éric, VALETTE Michel,
Pouvoirs :

Monsieur ROBERT Patrice a été élu secrétaire de séance

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal :

Suite à une création de la commission Contrat Local Santé à la CARA Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, il nous faut désigner des membres, un titulaire et un suppléant

PROPOSITION

Le Conseil Municipal

- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- Titulaire : Philippe VIVIER
- Suppléant : Bernard LAUMONIER

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Floirac, le 06/02/2023

Le Maire,

Bernard LAUMONIER

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200076925 –- 20230206-2023FEVR06-DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 13/02/2023